



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 57519

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'évolution des dépenses de santé en 2000. Selon les données provisoires publiées par la Caisse nationale d'assurance maladie, celles-ci auraient progressé de 5,9 % pour atteindre 546,9 milliards de francs corrigé des variations saisonnières et hors report traditionnel des crédits hospitaliers. Cette forte croissance des dépenses serait plus particulièrement imputable aux soins de ville (+ 8,9 %) et, parmi ces derniers, les dépenses-prescriptions de médicaments ont progressé de 11,8 %. Il souhaiterait donc connaître son avis sur l'évolution de ces dépenses, qui ont augmenté deux à trois fois plus vite que les objectifs votés par le Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57519

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 741